

Communiqué de presse

26 mai 2009

Rénovons en aluminium pour les générations futures

Lancement en France du concours européen "*Aluminium in Renovation Award*", destiné aux professionnels et aux particuliers

L'aluminium pour les générations futures (APGF) et le Syndicat National de la Construction des Fenêtres, Façades et Activités Associées (SNFA) lancent en France la deuxième édition du concours européen "*Aluminium in Renovation Award*", en partenariat avec Promotelec, organisme certificateur indépendant reconnu par les pouvoirs publics. La participation est gratuite.

Ce concours récompensera des projets de rénovation durable du bâtiment utilisant des menuiseries extérieures en aluminium. Dans le cadre de cette deuxième édition, une importance particulière est accordée aux économies d'énergie.

Sont habilités à soumettre un projet, l'une ou l'autre des parties prenantes à ce projet : architecte, maître d'ouvrage, maître d'œuvre, bureau d'études, Experts en Rénovation Energétique (ERE) à condition d'être établi sur le territoire européen. Pour participer à la sélection française, le projet présenté doit être situé sur le territoire français métropolitain.

Dans ce cadre, deux compétitions sont proposées :

- une compétition européenne, coordonnée par l'Association européenne de l'aluminium, qui s'articule autour d'une série de concours à l'échelle nationale dans quatorze pays européens et d'une finale européenne ;
- un challenge strictement français, organisé en partenariat avec Promotelec, réservé spécialement aux meilleurs projets de rénovation en aluminium en cours d'obtention du *Label Rénovation Énergétique* de Promotelec.

1. La compétition européenne

Le concours européen comprend les deux catégories suivantes :

- **Bâtiment résidentiel** (maison individuelle, immeuble collectif, habitat social) ;
- **Bâtiment non résidentiel** (bâtiment industriel, commercial ou à usage de bureaux, bâtiment public, monument historique).

Les lauréats nationaux, sélectionnés par un jury indépendant, seront automatiquement qualifiés pour le concours européen. Les projets reçus sont évalués et sélectionnés selon les critères suivants :

- démarche ou certification environnementale
- efficacité énergétique
- usage significatif de l'aluminium dans le projet
- qualité du design
- impact socio-économique
- valeur ajoutée au bâtiment d'origine

Les vainqueurs du concours européen recevront un trophée prestigieux et un certificat. En outre, le projet qui permettra de faire le plus d'économies d'énergie recevra le PRIX DU JURY EUROPEEN des ECONOMIES D'ENERGIES, doté de 5 000 €.

→ **Retour des projets avant le 15 juillet 2009**

2. Le challenge SNFA/Promotelec

Le Prix Spécial SNFA/Promotelec récompensera des projets dans la catégorie **Bâtiment résidentiel** (maison individuelle, immeuble collectif, habitat social individuel ou collectif...).

Les projets de rénovation présentés doivent être en cours de demande de label Rénovation Énergétique de Promotelec ou doivent l'avoir obtenu. **Les porteurs des 10 premiers dossiers validés sur le plan technique seront récompensés par un prix de 500 €. Le meilleur projet sélectionné recevra 1 000 € supplémentaires.**

Un jury indépendant, composé de représentants du *SNFA* et de *Promotelec*, évaluera et sélectionnera les projets en fonction des critères suivants :

- efficacité énergétique
- usage significatif de l'aluminium dans le projet
- qualité du design
- impact socio-économique
- valeur ajoutée au bâtiment d'origine

→ **Retour des projets avant le 15 octobre 2009**

Contact presse :

Gaëtan de Royer, *L'aluminium pour les générations futures*, 01 47 42 13 97

Pour télécharger le règlement et le bulletin d'inscription :

<http://www.aluminium-award.eu/2009>

Retour des projets :

C&I – "Aluminium in Renovation Award", 105, boulevard Haussmann – 75008 Paris

À propos de Promotelec

Association loi 1901 créée en 1962, Promotelec a pour mission de promouvoir les usages durables de l'électricité dans le bâtiment résidentiel et petit tertiaire au travers des trois axes que sont la sécurité électrique, la domotique et la performance énergétique et environnementale des bâtiments.

Son conseil d'administration regroupe l'ensemble des acteurs et représentants de la filière électricité :

- fournisseur d'énergie, fabricants, distributeurs et installateurs de matériel électrique ;
- constructeurs de maisons et promoteurs immobiliers, prescripteurs du bâtiment ;
- organisations institutionnelles, associations de consommateurs.

Pour en savoir plus :

www.promotelec.com

Contact presse : CLC COMMUNICATIONS - Tél. : 01 42 93 04 04

Contacts : Jérôme Saczewski - Stéphanie Morlat - Alice Gardan

E-mails : j.saczewski@clccom.com - s.morlat@clccom.com - a.gardan@clccom.com

À propos du SNFA

Le SNFA, Syndicat national de la construction des fenêtres, façades et activités associées a été créé en 1935 par des entrepreneurs fabricants de menuiseries métalliques. Les membres du SNFA sont devenus les spécialistes des fenêtres et façades en aluminium.

A l'écoute des entreprises, le SNFA regroupe aujourd'hui 5 sections :

- entreprises de fabrication et pose de fenêtres, façades vitrées, verrières en aluminium ;
- industriels concepteurs gammistes de systèmes de fenêtres, façades, vérandas, verrières, portes, volets, garde corps en aluminium ;
- industriels fabricants de menuiseries en aluminium prêtes à poser ;
- entreprises de fabrication et pose de vérandas en aluminium ;
- entreprises de fabrication et pose et industriels concepteurs gammistes de systèmes de cloisons intérieures vitrées et non vitrées, amovibles, démontables et mobiles.

Pour en savoir plus :

Syndicat National de la Construction des Fenêtres, Façades et Activités Associées
10, rue du Débarcadère - 75852 PARIS CEDEX 17

tél. : 01 40 55 11 80 fax : 01 40 55 11 81

e-mail : snfa@snfa.fr - Sites web : www.snfa.fr et www.fenetrealu.com